



LA GAZETTE



DE L'ACADEMIE FRANCAISE DE JUDO

À la fin du XIXème siècle, les japonais venaient en Europe par bateau. Le voyage naturel passait par le tout nouveau canal de Suez (percé entre 1859 et 1869) avec une arrivée au port de Marseille. En 1895, Jigoro Kano débarquait pour la première fois dans le port phocéén soit 13 ans après la création du Kodokan, berceau du judo.

Le judo, art de défense efficace que le jeune Kano développa pour ses besoins personnels d'affirmation de soi, se transforma peu à peu, sous l'impulsion de son fondateur, en un puissant moyen d'éducation physique mentale et intellectuelle par la pratique.

« L'éducation de l'Homme et par là, la participation à l'amélioration de la société » est l'objectif ultime de Kano shihan.

Notre Fédération a souhaité créer une structure qui permette de promouvoir, valoriser et enrichir les multiples facettes de nos disciplines.

Nous avons créé l'Académie Française du Judo. Elle rassemble des haut gradés qui sont chargés de cette prestigieuse tâche ; celle de continuer d'avancer dans la voie initiée par Kano et de la faire partager.

Cette Académie commence à se développer : souhaitons-lui longue vie et le courage nécessaire pour œuvrer à la préservation de nos valeurs, de notre culture dans un monde souvent hostile et en pleine mutation.

Jean-Luc Rougé, **Président de la FFJDA**

Informations statutaires

Prochaine session
et
Assemblée Générale :

le 22/01/2019

HOMMAGE

à Guy DUPUIS 9^e dan



CHERS LECTEURS

J'ai le grand plaisir et l'honneur en ce début de l'année 2019 de vous présenter l'Académie française de Judo qui est un organisme interne de la Fédération française de judo, jujitsu, Kendo, kyudo et disciplines associées.

Cet organisme complète l'édifice fédéral en ayant pour objet d'étudier, d'analyser, de conserver, promouvoir et développer les aspects culturels, historiques et sociétaux, pédagogiques et techniques de l'enseignement et de la pratique du judo et ses disciplines associées.

C'est ainsi que l'Académie a une mission de veille et d'alerte et pourra s'exprimer sur la qualité mais aussi les dérives possibles de certaines productions. De même, elle encouragera les initiatives en créant des prix et labels. La gazette est un moyen de communication ponctuelle avec une parution de 3 à 4 par an.

Il sera présenté à chaque fois une réflexion sur un thème donné, un témoignage d'une personnalité,

un zoom sur les régions, un sujet d'actualité, la parole d'académicien. Cette gazette aura sans doute un contenu évolutif avec le temps.

Sur le site fédéral vous pourrez également trouver l'Académie et ses rubriques spécialisées, des renseignements, des travaux, la liste et photos des Académiciens et toutes les informations entrant dans le champ de compétences de cette structure.

Chers amis lecteurs, cette Gazette est un moyen de communication avec tous les pratiquants des Arts Martiaux regroupés au sein de la FFJDA. Nous espérons qu'elle vous rendra service et progressivement prendra place avec notre site dans votre vie active pénétrée des hauts Principes et Valeurs qui en font leurs spécificités.

André BOURREAU
Secrétaire Général



Le livre Ceintures Noires est disponible

[Lire la suite](#)



LA GAZETTE



DE L'ACADEMIE FRANCAISE DE JUDO

PIERRE GUICHARD SON PARCOURS D UN PETIT CLUB DE JUDO DE PROVINCE A LA DIRECTION DU SPORT FRANÇAIS

Dans le monde du judo et du sport en général, tout ce qui en France, occupe des fonctions de direction, connaît Pierre GUICHARD. Bien peu de personnes en fait, connaissent son parcours sportif et professionnel.

Pierre GUICHARD naît en 1944, dans l'est algérien d'une famille d'instituteurs. Ses grands-parents étaient de modestes agriculteurs. Il vit une enfance heureuse à Sétif. Ses deux frères, plus âgés que lui, s'adonnent au football. Lui c'est le judo qui l'attire. A l'âge de 16 ans, un soir, il pousse la porte du dojo local et fait la connaissance de Roland SCHEMBRI, professeur de judo bénévole et par ailleurs pharmacien. Il le mènera jusqu'à la ceinture marron, mais surtout, il lui inculquera une passion qui ne le quittera jamais.

1962, c'est l'indépendance de l'Algérie, la famille GUICHARD rentre en France. Dans cette période troublée, Pierre se retrouve à Dijon où il passe son bac et sa ceinture noire. Son père pour le récompenser lui demande ce qu'il aimerait se voir offrir. Il choisit un voyage au Japon. Il s'embarque alors seul à 18 ans pour le pays du judo, dont il ignore tout, et où il ne connaît personne. En juillet 1964, il prend le train pour Moscou, puis le transsibérien, puis à Khabarovsk, le bateau pour Tokyo, qu'il atteint 7 jours plus tard. Il suit ainsi le chemin parcouru 10 à 20 ans plus tôt, par ces glorieux pionniers que sont BEAUJEAN, MOREAU, BAUDOT et d'autres...

A Tokyo, au kodokan où il va s'inscrire, il rencontre quelques français, fondus de judo comme lui, des brestois : Claude URVOY et deux de ses élèves (MM. POTTIER et MAUMUSSON). Sur place pour survivre, il donne des cours de français. Il s'entraîne 2 fois par jour : le matin au dojo de la police impériale, l'après-midi au kodokan. Il y passe 4 mois. Il y retourne 2 ans plus tard avec Jean-BOUSQUET, un camarade du JC Champerret, club d'Henri COURTINE qu'il a intégré à Paris, puis une 3^{ème} fois en 1967,

à l'occasion de l'universiade de Tokyo.

Il restera de nouveau 4 mois avec son ami Jean-Claude BRONDANI, partageant cette fois leur entraînement entre les universités de MEIJI et TENRI.



Photo : 1967 : Tenri, HASHIMOTO Sensei, Pierre GUICHARD, Jean-Claude BRONDANI et KOGA Sensei

Son bac passé, il s'installe à Paris où il étudie à l'UEREPS de l'Avenue Lacretelle pour devenir professeur d'EPS. Simultanément il se licencie au JC Champerret d'Henri COURTINE, dont il a fait la connaissance lors des stages d'été de Beauvallon sur la côte d'azur. Il s'entraîne alors régulièrement à l'INSEP et devient titulaire des équipes de France civiles et universitaires. Plusieurs fois champion de France, médaillé européen à Göteborg en 1971, Champion d'Europe par équipe en 1968 avec FEIST, GAILLOU, CLEMENT, COCHE, BRONDANI.

Pendant près de 10 ans il se livre en France une concurrence acharnée avec les autres moyens français de l'époque : Patrick VIAL, Gérard GAUTIER, Christian DESMET, notamment. A la fin de sa carrière sportive, il cumule l'entraînement de haut niveau et les fonctions de CTR de l'Ile de France, poste qu'il occupe en association avec Guy AUFRAY et Jean-Paul COCHE, car il faut bien vivre. En 1976, après les JO de Montréal, il succède à Henri COURTINE, au poste de DTN, poste qu'il occupera pendant 10 ans sous les présidences de René Audran puis de Georges PFEIFER.

PIERRE GUICHARD SON PARCOURS D UN PETIT CLUB DE JUDO DE PROVINCE À LA DIRECTION DU SPORT FRANÇAIS

Il y retrouve son inséparable ami JC BRONDANI, à différentes fonctions électives, pour une collaboration étroite jamais démentie. Cette période correspond notamment à la création des CREFOP (Centres Régionaux de Formation et de Perfectionnement) qui évoluèrent vers les pôles sportifs actuels, la structuration du Judo féminin de compétition avec le militantisme exceptionnel de Josiane LITAUDON, la création du dojo actuel de l'INSEP et des dojos régionaux avec le financement du FNDS.

Pendant cette période, il assume la présidence de l'association des DTN, tous sports confondus. Christian BERGELIN, alors ministre des sports le charge de la mise en place d'un organisme totalement innovant, imaginé de toute pièce par lui-même : « la préparation Olympique », responsabilité qu'il assumera pendant 4 ans, assisté des anciens DTN de l'athlétisme Jean POCZOBUT, et de l'aviron Bernard BOURANDY.

A l'issue de cette mission, Pierre GUICHARD intègre le Comité National Olympique et sportif français (CNOSF) où il occupe pendant 20 ans, le poste à haute responsabilité, de Directeur de la mission des Jeux Olympiques et du sport de haut-niveau. C'est à ce titre que Pierre GUICHARD participe avec les plus hautes responsabilités, à 12 Jeux Olympiques d'été et d'hiver. Il y est le 1er collaborateur du chef de mission pour la France (ce fut à quelques reprises Michel VIAL.

Pierre GUICHARD s'est également investi à titre bénévole dans le judo (Président de la section judo du Paris Université Club de 1999 à 2006 avec Paulette FOUILLET comme vice-présidente) et dans le monde handisport : il fut directeur général des Jeux paralympiques d'hiver d'Albertville, et membre du Comité directeur de la fédération handisport, ainsi que président de son centre de formation.

Aujourd'hui Pierre GUICHARD, après une carrière professionnelle copieusement remplie, jouit d'une retraite bien méritée.

Il consacre son temps libre à sa famille 3 enfants et 4 petits-enfants, et au golf, sa toute dernière passion.

Il n'a pas oublié le Judo qui ne l'oublie pas non plus puisqu'il est aujourd'hui 8^{ème} Dan et membre de l'Académie Française du Judo.

Il est chevalier de la légion d'honneur depuis 1998.

Jean-Claude BRONDANI
Membre fondateur



Photo : 2009 : Avec JC BRONDANI et JP COCHE : nomination au 8^{ème} Dan



Photo : Remise des insignes de la légion d'honneur par Georges PFEIFER



LA GAZETTE



DE L'ACADEMIE FRANCAISE DE JUDO

A PROPOS DES KATAS LE REGARD D'UN PROFESSEUR

Lorsque l'on cherche à analyser et comprendre la place et l'importance que représente la pratique du kata dans l'enseignement du Judo, il est naturel et incontournable de citer en premier le fondateur de notre discipline : Shihan Jigoro Kano.

Michel Brousse, historien du Judo relate ses propos dans son livre «le Judo, son histoire, ses succès».

«Le randori et le kata sont les éléments de base de l'enseignement»...

Ces propos sont relayés par la Fédération dans le livret qu'elle a édité pour les nouveaux promus Ceinture Noire.. « être Ceinture noire ». (2016)

D'autres «sommités du monde du Judo», comme ICHIRO ABE écrit en 1970 : «comme vous le savez, il y a deux formes dans l'étude du Judo, d'une part le randori et d'autre part le kata. Ces deux formes d'étude ne peuvent être séparées ; c'est-à-dire que toutes les deux ont une étroite relation, comme celle qui existe entre la grammaire et l'exercice...»

Depuis, la direction du Judo français par Maître KAWASHI pour obtenir la prestigieuse ceinture noire, il faut d'abord réussir le kata avant de pouvoir faire ses preuves dans le shiai.

Il en était de même pour réussir le diplôme de professeur de Judo : l'épreuve de Kata comportait une note éliminatoire.

Depuis 1974, l'instauration des Brevets d'Etats communs à toutes les disciplines sportives, l'importance des katas a été fortement minimisée.

Les katas sont restés intimement liés aux différents grades, ils représentent la valeur « GHI » du « SHIN, GHI, TAI », les 3 composantes du grade.

Tous les hauts gradés soulignent la richesse des katas qui sont imprégnés de tous les

principes du Judo : l'attitude, le salut, le rôle de Uke, les chutes, précision des attaques, les différentes formes de corps, à droite et à gauche, le répertoire technique, l'utilisation de la force de l'autre...

Chaque année, de nombreux stages de formation continue permettent de maintenir pour les hauts gradés et pour les candidats aux différents grades, un bon niveau de connaissance.

Ce cadre de référence est protégé. Il est là, disponible pour tous ceux qui veulent se l'approprier. Des actions ont été engagées pour introduire la pratique des katas chez les jeunes... depuis quelques années, des compétitions de kata sont organisées avec un championnat du Monde.

On associe régulièrement aux katas les notions de tradition, de patrimoine, de forme fondamentale, de grammaire, d'illustration des principes du Judo.

C'est grâce au système des grades que les katas ont pu se transmettre et perdurer. Je n'aurai pas là la prétention d'ajouter quelque chose aux propos de mes illustres aînés... Je ne peux que très humblement donner mon point de vue de professeur...

Force est de constater que :

- les katas qui devraient représenter une part non négligeable de l'enseignement « ne survivent » en grande partie que grâce à leur présence obligatoire dans les passages de grade ;
- un fossé s'est peu à peu creusé entre le judo sportif et un enseignement plus approfondi, plus traditionnel.

Les questions essentielles qui peuvent se poser à propos des katas (à mon avis) ne concernent, ni le contenu, ni les critères d'évaluation, ni le niveau d'exigence pour chaque grade, même si ces sujets ont toute leur importance...

Mais davantage :

- comment mieux intégrer l'apprentissage des katas dans la formation de base (du débutant à la Ceinture Noire ;
- comment changer le regard que les professeurs et pratiquants ont souvent sur les katas ;
- comment faire en sorte, que les principes du Judo ne soient pas « découverts » au moment de l'apprentissage tardif « du » kata pour présenter la ceinture noire.

Il n'est pas possible de développer ces différents points dans un tel article, mais selon moi, les katas sont d'une part, « victime » de l'orientation sportive prédominante et, dévorante pour les autres formes de pratique, et d'autre part, de la volonté voire la nécessité pour les enseignants d'aller dans le sens qui motive leurs élèves...

Les katas ont franchi les années, les générations mais sans réellement atteindre leur but. Ils se sont peu à peu éloignés de la pratique quotidienne des judokas et surtout des compétiteurs. Ils devaient être un moyen pour apprendre et perfectionner le Judo, pour s'approprier et intégrer ses principes. Ils ne sont perçus, souvent que comme les passages obligés pour obtenir un grade.

Quel peut être l'impact de l'engagement récent de quelques judoka(s) pour les compétitions de kata, sur la perception et la pratique du plus grand nombre ?

Cette question mériterait une large réflexion, commune aux autres facettes du Judo (Ne waza, jiu jitsu) qui elles aussi se « sportivisent ». Cette transformation du but initial est forcément discutable...

La spécialisation précoce et poussée, souvent associée à toute pratique compétitive peut conduire, si l'on n'y prend garde à un émiettement du Judo, plus qu'à son développement global...

L'apprentissage du kata intervient souvent très tard, lorsque l'image et la conception du Judo sont déjà très ancrées. Paradoxalement, l'enseignement du Judo et plus encore l'entraînement du Judo, fait souvent l'impasse sur un grand nombre de principes...

Si l'on souhaite corriger cette évolution, il s'agit de redonner plus de place aux principes dans l'ensemble de la formation des judokas, mais pas seulement à travers les katas.

Cela passe bien sûr par la formation, la prise de conscience et l'engagement des enseignants... mais pas seulement.

L'impact très important des cadres techniques et entraîneurs est essentiel : par leur image, leurs messages, leur engagement, ils influencent très largement la conception et la vision du Judo et donc l'adhésion aux différentes formes de pratique de tous ceux qu'ils encadrent.

Pour s'en convaincre, il suffit d'apprécier l'impact qu'ont pu réaliser par leur engagement Maître Shozo Awazu et Monsieur Jacques Leberre en matière de kata.

Leur crédibilité de judoka de très haut niveau, leur engagement personnel ont ouvert la voie à un grand nombre de hauts gradés...



ALAIN CHAUDESEIGNE

Membre associé

Professeur de Judo à AP JUDO 13 MARSEILLE